BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

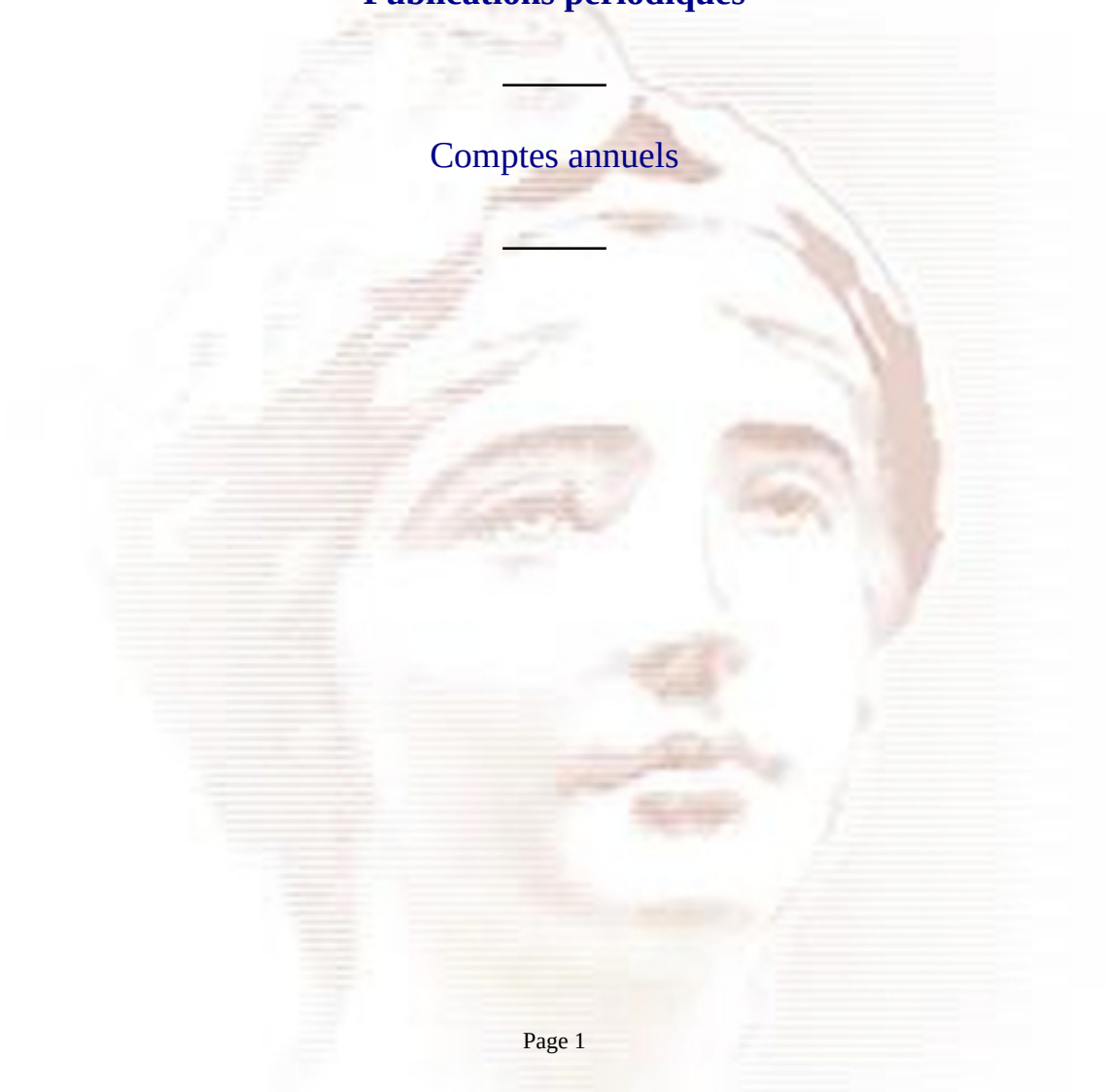
PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels



ABL Diagnostics

Société Anonyme au capital de 1.611.465,60 euros
Siège social : 72 C, route de Thionville - 57140 Woippy
552 064 933 RCS Metz

(la « **Société** »)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que le rapport correspondant du Commissaire aux comptes, tels qu'ils ont été insérés dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des marché financiers et publié sur le site internet de la Société (https://www.abldiagnostics.com/) le 31 juillet 2023 ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 14 septembre 2023.

L'affectation du résultat de l'exercice, telle que proposée dans les projets de résolutions publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 95 du 9 août 2023 a également été adoptée sans modification par ladite assemblée.